



Photo115. Vue vers le nord et l'est depuis l'entrée du cimetière militaire français de Maucourt. Site étudié hors de l'axe du cimetière.



Photo116. Vue vers le nord depuis le cimetière militaire français de Maucourt. Site étudié derrière la haie sur le plateau.



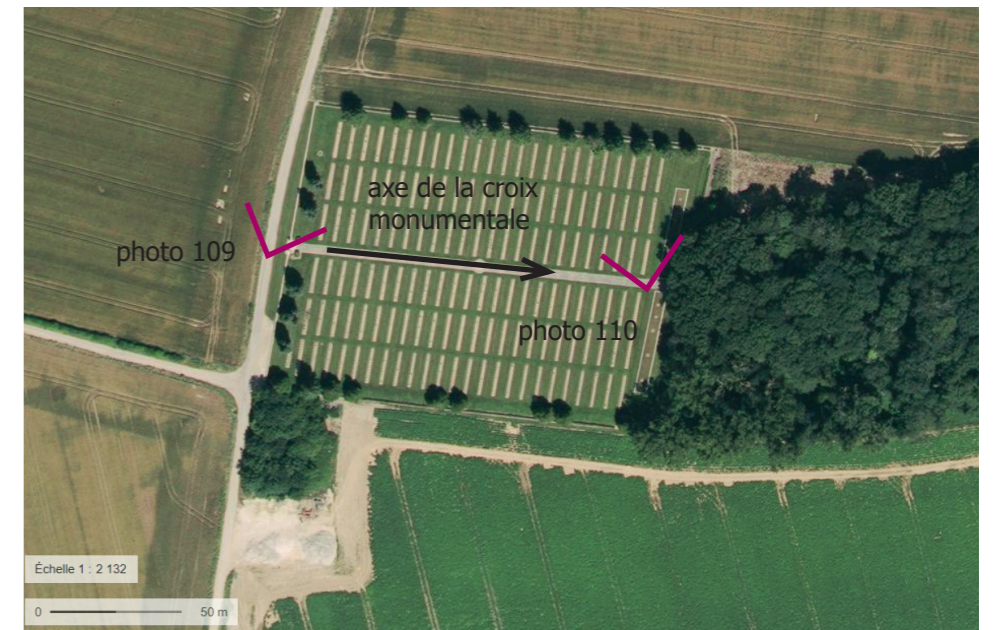
Photo117. Vue vers le nord depuis le cimetière militaire britannique de Fouquescourt. Vue ouverte sur le plateau avec le site étudié en plan intermédiaire.



Photo118. Vue vers le sud depuis le cimetière militaire canadien de Warvillers (site étudié au nord-est hors de la vue)



Photo119. Vue vers le sud depuis la RD143 au niveau du cimetière militaire allemand de Vermandovillers. Site étudié en arrière-plan.



Carte 43. Photographie aérienne du cimetière militaire de Maucourt



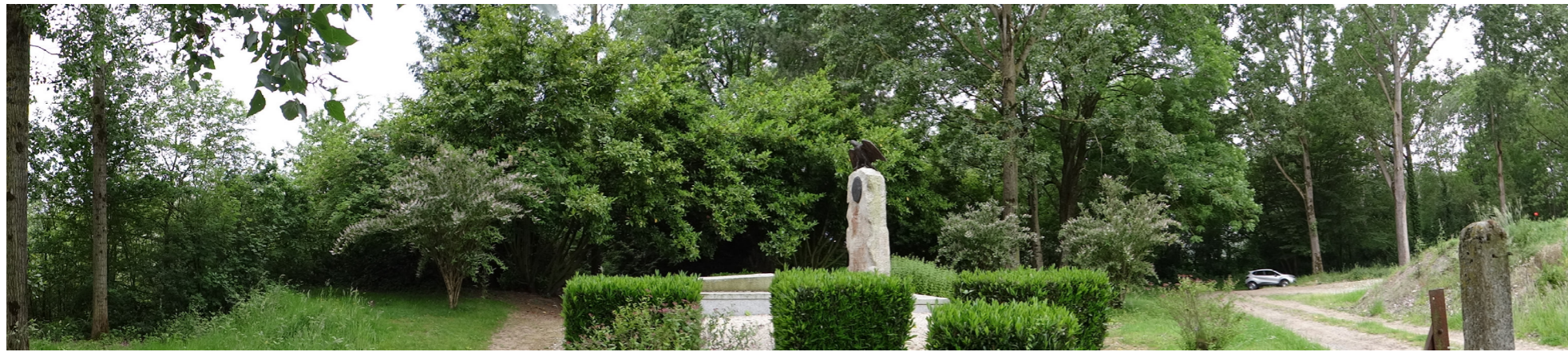


Photo120. Vue vers le sud depuis la tombe du prince Murat (Lihons). Vue fermée par la végétation.



Photo122. Vue vers le nord depuis le cimetière militaire français de Lihons (site étudié au sud, hors de la vue)

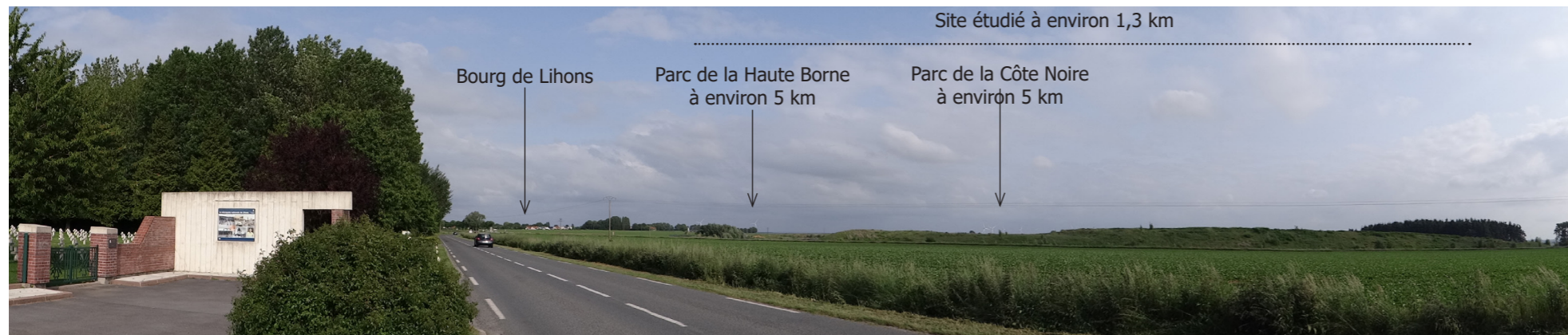


Photo121. Vue vers l'est et le sud depuis la RD337 au niveau du cimetière militaire français de Lihons. Site étudié regroupé et en avant-plan des autres parcs.



Photo124. Cimetière militaire allemand de Caix. Vue fermée par la végétation.

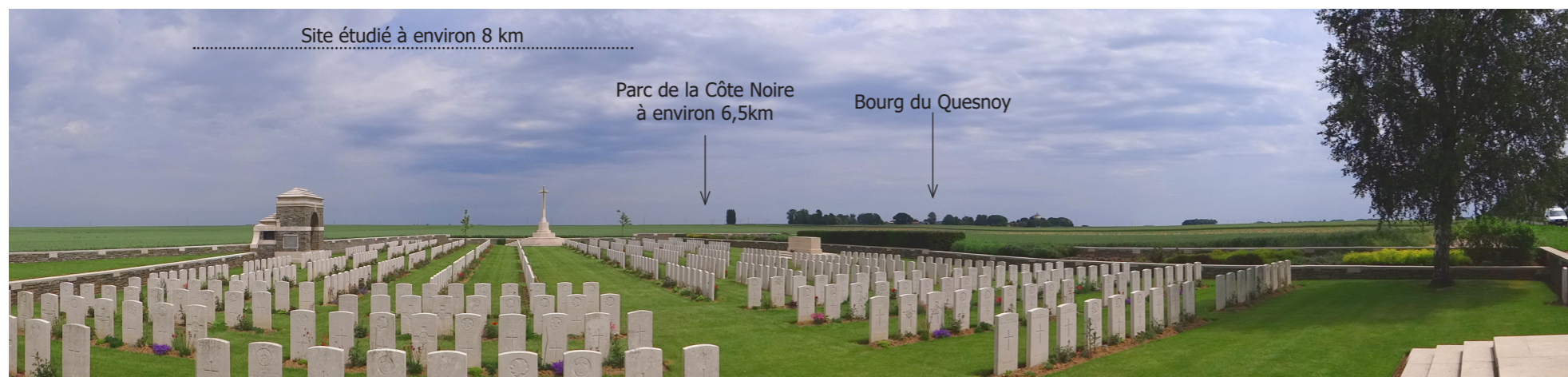


Photo123. Vue vers le nord depuis le cimetière militaire britannique de Bouchoir. Lecture du site en plan intermédiaire sur le plateau.



Photo125. Mémorial australien du Hamel (source: office du tourisme du val de somme)





Photo126. Cimetière australien de Villers-Bretonneux. Vue vers l'est depuis l'entrée du cimetière (site étudié au sud-est hors de la vue).



Photo127. Vue vers le sud depuis la tour du mémorial australien de Villers-Bretonneux. Vue lointaine du site étudié avec les autres parcs sur l'horizon.

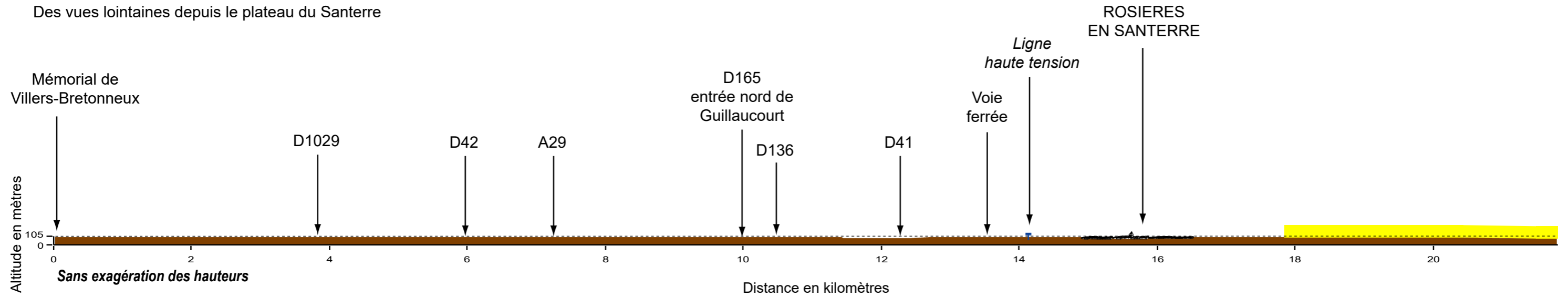
Zone potentielle d'implantation à hauteur de 180m

NORD OUEST

SUD EST

Plateau du Santerre

Des vues lointaines depuis le plateau du Santerre



Coupe 9. depuis le mémorial australien de Villers-Bretonneux



# I.3. Patrimoine et tourisme

## I.3.4. Autres sites d'intérêt

### Jardins

Une opération de collecte d'informations (recensement) sur les parcs et jardins remarquables de France a été menée à partir de 1981 par le ministère chargé des sites en collaboration avec le ministère de la Culture.

Ces jardins ne sont cependant **pas concernés par le label «jardin remarquable»**.

La majorité d'entre eux est liée à un château, et notamment ceux du périmètre d'étude. **Dans le périmètre rapproché sont inventoriés :**

- le jardin du château de Fransart, accueillant 80 espèces arborées,
- jardin du château de Beaufort-en-Santerre,
- jardin d'agrément du château de Chaulnes.

Ces **trois jardins** sont **fermés au public**. Ils sont localisés sur la carte du patrimoine dans le périmètre rapproché page 63.



Photo128. Ancienne cidrerie de Rosières-en-Santerre (source : Base Mérimée)



Photo129. Ancienne bonneterie d'Harbonnières (source : Base Mérimée)

### Patrimoine industriel

La base Mérimée comprend aussi un inventaire du patrimoine industriel notamment lié à **l'agriculture** (râperie de betteraves, distillerie, sucrerie...) et à **l'activité textile** sur le plateau du Santerre.

Dans le périmètre rapproché sont inventoriés:

- dans Rosières-en-Santerre : deux usines de bonneterie, et l'ancienne cidrerie,
- dans Harbonnières : usine de bonneterie.

### Autres lieux dans le périmètre immédiat

Dans les villages, on peut noter la présence d'**églises et calvaires** non protégés au titre de monument historique (Maucourt, Méhéricourt, Chilly, Hallu, Chaulnes, Lihons). Le plus proche est **l'oratoire à la sortie nord de Maucourt** (<1 km au sud du site), qui se découvre en perception immédiate dans le bourg.

A l'ouest, **Rosières-en-Santerre** est signalé pour son bâti en brique et son urbanisme typiques de la Reconstruction (donnée de l'Atlas des paysages de la Somme) que l'on retrouve aussi dans les bourgs de l'aire d'étude comme illustré par les photographies présentes dans l'état initial.



Photo130. Château de Beaufort-en-Santerre



Photo131. Château de Fransart



Photo132. Entrée du château de Chaulnes sur la RD337 dans le bourg. Vue limitée par le bâti et la végétation.

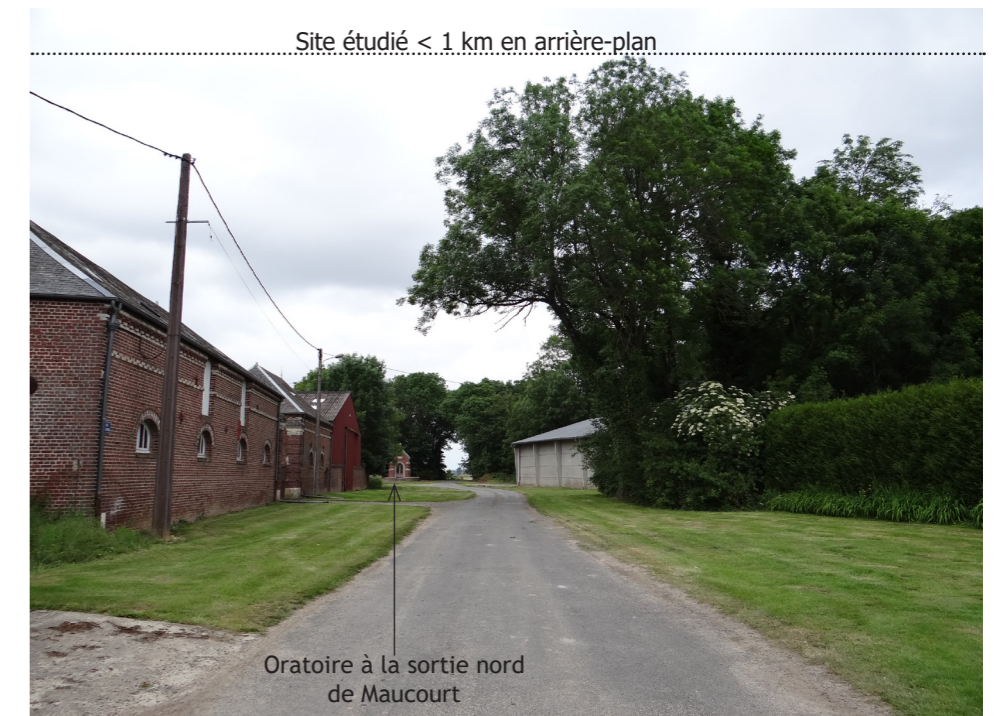
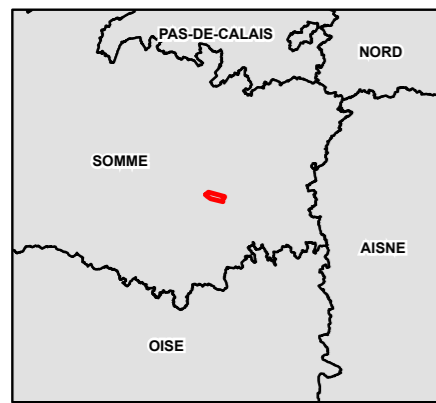
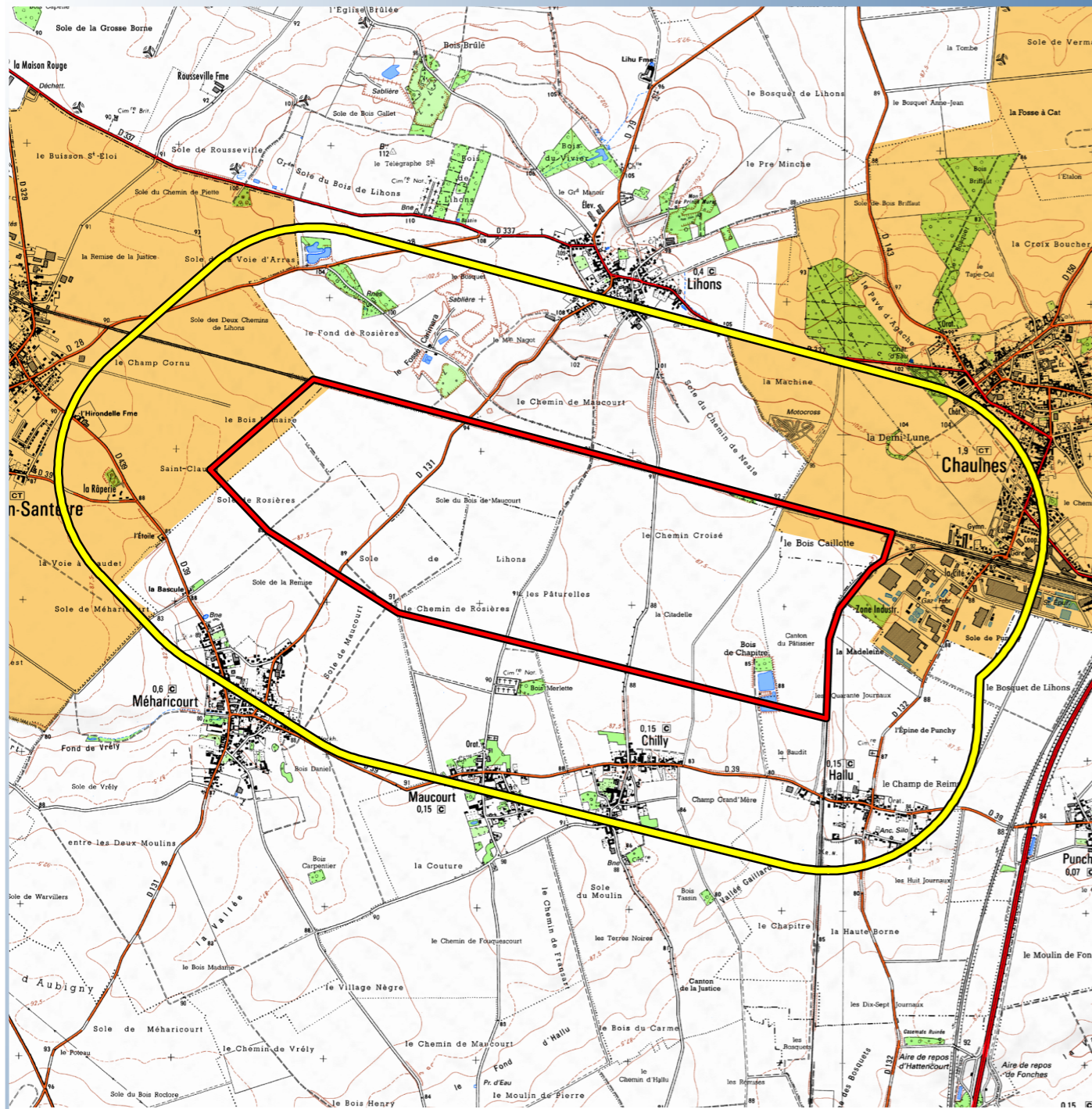


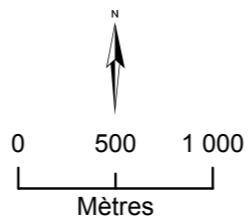
Photo133. Vue vers le nord depuis la RD39 dans Maucourt



# ZPPA



- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre immédiat
- ZPPA



Sources : ETD, Atlas des patrimoines, Scan25 @IGN, 2019.

Carte 44. ZPPA

## Patrimoine archéologique

Les données de l'Atlas des patrimoines (DRAC) comprennent aussi les **zones de présomption de prescriptions archéologiques (ZPPA)** qui sont localisées sur la carte «ZPPA» ci-contre.

Le **site étudié** est **en dehors de ces zones, sauf dans ses extrémités nord-est et ouest.**

Les ZPPA inventoriées dans le périmètre rapproché sont celles de Chaulnes et Rosières-en-Santerre qui s'étendent à l'est et à l'ouest dans le périmètre rapproché.



# I.3. Patrimoine et tourisme

## I.3.5. Tourisme



Fig. 7. Documentations touristiques

Le tourisme local est qualifié de **tourisme vert** (vallées, randonnée, pêche...) dans la **vallée de la Somme** au nord de l'aire d'étude. La vallée est en effet mise en avant pour son **paysage de verdure et les nombreuses activités de loisirs** que l'on peut y pratiquer (pêche, tourisme fluvial...). Elle est aussi reconnue pour son **patrimoine naturel**.

S'ajoute le tourisme en lien avec le **patrimoine de mémoire** (mémoriaux de Villers-Bretonneux et du Hamel, musée de la Grande Guerre de Péronne...).

Les **offres d'hébergement** sont peu nombreuses et concentrées **dans les villes** (Péronne, Amiens).

Le GR123 suit la vallée de l'Avre, le GR800 celle de la Somme et le GR124 traverse la vallée de la Somme à Corbie. Les itinéraires de grande randonnée (GR et GRP) sont compris dans le périmètre éloigné.

Le circuit routier du Souvenir reliant les sites majeurs du souvenir de la première Guerre Mondiale fait étape à Péronne (musée) et s'étend vers le nord hors du périmètre éloigné. Au nord-ouest, le circuit routier «mémoire en perspective» relie Villers-Carbonnel, le Hamel et Corbie.

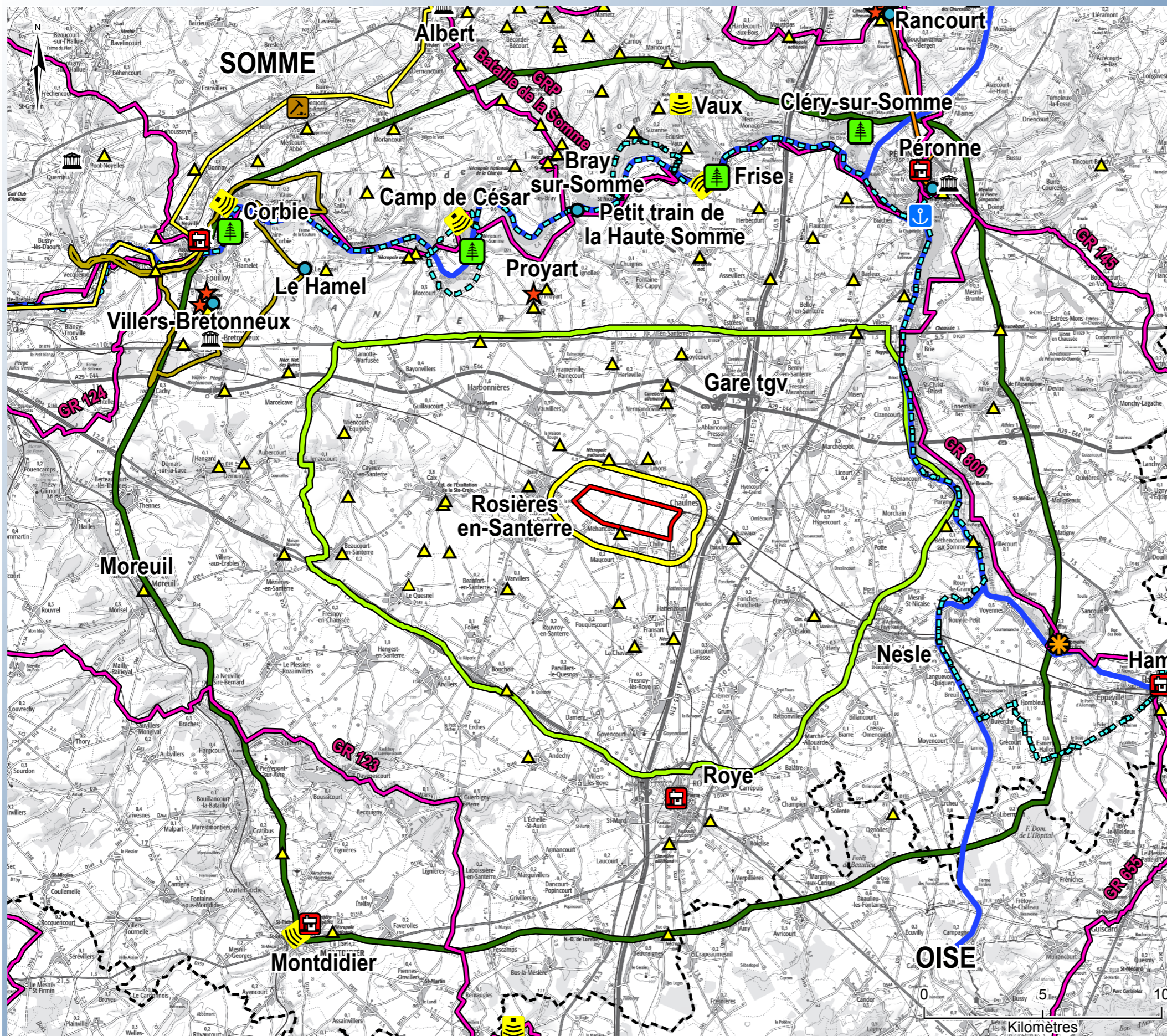
**Dans le périmètre rapproché, aucun site patrimonial et touristique majeur** n'est présent.

Dans le périmètre éloigné, les sites patrimoniaux majeurs sont aussi des sites touristiques. L'analyse des vues en direction du site étudié depuis ces sites touristiques majeurs est traitée dans la partie relative au patrimoine. Depuis les circuits de randonnée et autres sites touristiques n'étant pas des sites patrimoniaux, l'analyse de l'organisation des vues en direction du site étudié se réfère aux données de l'analyse du contexte paysager. Dans les vallées et les forêts, les vues sont fermées, tandis que depuis les plateaux le site étudié s'inscrit en vue proche à lointaine.

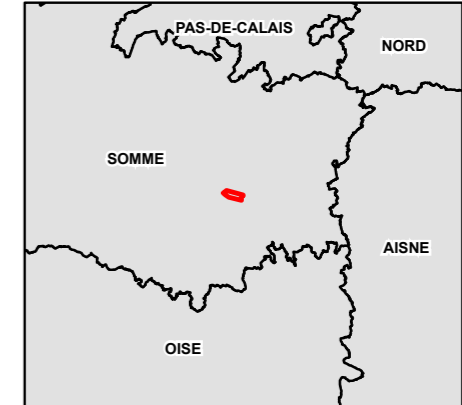
En conclusion les **pôles touristiques** sont **éloignés de plus de 10 km du site étudié** (Villers-Carbonnel / le Hamel, Péronne, vallée des Boucles de la Haute-Somme). La **sensibilité** est par conséquent **faible**.



# TOURISME DANS LE PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ



Sources : ETD, DREAL, offices de tourisme, CDT 80, Scan100 ©IGN, 2021.



- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre immédiat
- Périmètre rapproché
- Périmètre éloigné
- Limite départementale
- Sites touristiques
  - Patrimoine bâti
  - Site archéologique
  - ⚓ Port de plaisance
  - 🏛️ Musée
  - 🌳 Patrimoine naturel (vallée de la Somme)
  - ☀️ Panorama
  - ★ Site de loisirs
- Chemin de Grande Randonnée (GR)
  - GR 124
  - GR 123
  - GR 145
  - GR 300
  - GR 633
- Canal de la Somme et canal du Nord (bleu)
- Véloroute de la vallée de la Somme (bleu pointillé)
- Tourisme de mémoire
  - ★ Candidature UNESCO sites de mémoire
  - Circuit du Souvenir
  - Site majeur du circuit du Souvenir
  - ▲ Site grande guerre (inventaire non exhaustif)
  - Véloroute de la mémoire
  - Circuit routier "Mémoire en perspective"

Carte 45. Tourisme dans le périmètre éloigné



# I.3. Patrimoine et tourisme

## Synthèse

Sensibilité (niveaux : très forte, forte, modérée, faible, très faible, nulle)	
Dans le périmètre éloigné	Dans le périmètre rapproché
<p><b>Le site</b> étudié est <b>éloigné des sites patrimoniaux et touristiques majeurs</b> (Péronne à environ 17 km au nord-est, Corbie à environ 19 km au nord-ouest, vallée de la Somme à environ 10 km au nord (boucles de la Haute-Somme) et à l'est (de la source au canal du Nord), secteur du Souvenir (à environ 6 km au nord), mémorial du Hamel à environ 14,5 km, mémorial de Villers-Bretonneux à environ 17,5 km).</p> <p>Le territoire est caractérisé par la présence de <b>cimetières militaires et de sites commémoratifs</b> dans le cœur et le nord du périmètre d'étude.</p> <p><b>Aucun site UNESCO</b> n'est inventorié dans le périmètre éloigné.</p> <p><b>Plusieurs sites de mémoire</b> font partie de la <b>candidature UNESCO</b> en cours «sites funéraires et mémoriels de la première Guerre Mondiale - Front Ouest» : le <b>cimetière et le mémorial de Villers-Bretonneux et le mémorial du Hamel</b> dans le nord du périmètre éloigné, avec une <b>sensibilité faible vis-à-vis du site étudié, et monument de Proyard avec une sensibilité nulle.</b></p> <p>Les vues sont fermées depuis le <b>fond des vallées</b> (Somme) et les <b>centre-villes</b> (Péronne, Corbie). La <b>sensibilité est très faible à nulle</b> dans la découverte de ce patrimoine bâti en perception immédiate.</p> <p><b>Dans les vues lointaines du site étudié</b>, celui-ci est <b>regoupé avec les autres parcs éoliens</b> depuis les plateaux et le haut de versant nord de la Somme. La distance induit une <b>faible emprise visuelle du site éolien étudié.</b></p>	<p>Le site étudié est <b>éloigné des sites patrimoniaux protégés</b> : <b>l'église de Vauvillers</b> est le monument <b>le plus proche à environ 4 km.</b></p> <p><b>La sensibilité est très faible à nulle dans la découverte en vue proche</b> des monuments historiques présents <b>en coeur de bourg</b> (rôle d'écran visuel du bâti et de la végétation à des distances supérieures à 4 km).</p> <p><b>Des covisibilités</b> avec les silhouettes bâties s'observent <b>dans les vues d'ensemble depuis le plateau. La sensibilité est très faible (sud de la Chavatte), faible (nord de Vauvillers, ouest de Beaufort-en-Santerre), modérée (ouest des bourgs de Caix et d'Harbonnières).</b></p> <p><b>Le cimetière militaire de Maucourt</b> est le <b>seul dans le périmètre immédiat</b>, avec des vues proches du <b>site en regardant vers le nord.</b> Cependant le <b>site étudié est en dehors de l'axe de la croix monumentale</b> de ce cimetière axé ouest/est (pas d'enjeu d'avoir une éolienne dans cet axe visuel).</p> <p>Les autres sites de mémoire sont dans le périmètre rapproché, avec lecture du site étudié dans le paysage éolien existant depuis ceux offrant des vues ouvertes sur le plateau (nécropole de Lihons par exemple au nord).</p> <p><b>Le site étudié est en dehors des Zones de Présomption de Prescriptions Archéologiques</b> inventoriées.</p> <p><b>Aucun site touristique majeur</b> n'est présent dans le périmètre rapproché.</p>
<b>Sensibilité faible dans le périmètre éloigné</b>	<b>Sensibilité faible à localement modérée</b>



# Synthèse de l'état initial

Critères	Sensibilités du site étudié
Vue depuis les vallées et effet de surplomb	Sensibilité très faible à nulle depuis les fonds de vallées. Site sur le plateau du Santerre et en recul de la vallée de la Luce, de l'Avre, des Trois Doms, de la Somme. Vallée de la Luce la plus proche à environ 2,5 km à l'ouest. Aux échelles éloignée et rapprochée, pas d'enjeux de surplomb.  Vues lointaines depuis les hauts versants dont le nord de la vallée des boucles de la Haute-Somme (sensibilité faible à très faible sous l'influence de la distance). Sensibilité nulle depuis le belvédère de Vaux, faible depuis celui de Sainte-Colette.
Emprise du parc éolien dans les vues depuis le plateau	A l'échelle éloignée, site étudié ponctuel dans les vues larges et ouvertes du plateau du Santerre. Perceptions du site conditionnées par les ondulations du relief et la présence des boisements en s'éloignant. Perception depuis les sorties et les entrées de bourg sur le plateau proche du site étudié : lecture du site dans le paysage ouvert de grandes cultures et en avant-plan des autres parcs éoliens. Pas de création d'une nouvelle vue avec des éoliennes mais notion de densification des parcs éoliens. Emprise visuelle du site la plus large dans les vues depuis le nord et le sud (site de forme rectangulaire orienté est/ouest avec une longueur d'environ 4 km sur une largeur d'environ 1 km).
Intervisibilités entre parcs éoliens	Plusieurs parcs existants dans les périmètres d'étude éloigné et rapproché avec l'ensemble «Nord Rosières» / Sole du vieux Moulin au nord, l'ensemble formé par les parcs de la Haute Borne, de la Côte Noire, du Santerre, de Bois Madame au sud, le parc de la Haute Borne plus isolé à l'est, et les parcs au sud de Caix à l'ouest dans le périmètre rapproché (< 5 km).  Intervisibilités entre le site étudié et les parcs inventoriés. Site se regroupant avec les parcs existants de l'ensemble éolien «Nord Rosières», et ceux de la Haute Borne et de la Côte Noire dans les vues d'ensemble en s'éloignant. Site étudié ajoutant de la densité et de la visibilité d'éoliennes proches depuis le plateau dans le périmètre immédiat (routes, habitat) tout en étant le plus souvent dans une vue comprenant déjà des éoliennes: sensibilité la plus forte pour le site étudié (ajout d'un parc plus proche des bourgs dans l'axe visuel orienté sur le site étudié).
Reconnaitances des paysages	Présence de paysages emblématiques définis dans l'Atlas des paysages de la Somme et le Schéma Régional Eolien de Picardie dans le périmètre d'étude.  Site étudié hors de ces paysages emblématiques (> 4 km).  - «Coeur du Santerre» paysage emblématique à environ 4 km au sud, avec des vues sur le site dans le paysage éolien existant. - Site étudié en recul des vallées identifiées paysages emblématiques, avec des sensibilités très faibles à nulles depuis les fonds de vallées : - vallée de la Luce (environ 2,5 km à l'ouest), - vallée de l'Avre (environ 11 km au sud), - vallée de la Somme (> 10 km au nord et à l'est). Vallée de la Somme définie à «enjeux très forts» en tant que patrimoine paysager dans le SRE (à environ 7 km), avec un tampon à «enjeux forts» (à environ 1 km) pour le secteur des boucles de la Haute Somme dans le nord de l'aire d'étude.
Covisibilité et vues depuis les sites patrimoniaux et touristiques	Site étudié éloigné du patrimoine protégé (> 4 km).  Site étudié en recul des sites patrimoniaux et touristiques les plus reconnus, identifiés dans le Schéma Régional Eolien de Picardie avec des sensibilités faibles à nulles : Péronne à environ 17 km au nord-est, Corbie à environ 19 km au nord-ouest, vallée de la Somme à environ 10 km au nord (boucles de la Haute-Somme) et à l'est (de la source au canal du Nord), secteur du Souvenir (à environ 6 km au nord) avec le Hamel à environ 14,5 km et Villers-Carbonnel à environ 17,5 km (vues lointaines du site étudié).

Tableau 15. Critères paysagers pris en compte pour évaluer les sensibilités du site

## Synthèse de l'état initial

Le tableau et les cartes pages suivantes synthétisent le contexte paysager et les sensibilités. Les critères pris en compte pour définir les sensibilités sont présentés dans le tableau ci-contre.

Le **site** étudié s'inscrit **dans un paysage éolien de plateau de grandes cultures**, aux vues larges et lointaines. Il est compris dans une zone favorable à l'éolien définie dans l'ancien Schéma Régional Eolien de Picardie, dans un secteur de densification de l'éolien, avec une sensibilité à la saturation éolienne signalée par la DREAL Hauts de France fin 2019.

Les éoliennes constituent une composante de ce paysage. Depuis le plateau du Santerre au coeur de l'aire d'étude, des éoliennes sont quasiment toujours présentes en vue proche avec d'autres plus lointaines en arrière-plan. C'est le cas dans le périmètre rapproché, avec notamment les deux ensembles éoliens au nord et au sud du site étudié.

La **sensibilité la plus forte réside dans les effets cumulés éoliens**, induite par la proximité du site étudié à plusieurs parcs existants et accordés. S'il est compris dans un paysage déjà concerné par le motif éolien, le site étudié ajoute en effet un parc éolien plus proche de l'habitat du périmètre immédiat dans les vues vers le sud depuis Lihons, le sud-ouest depuis Chaulnes, l'est depuis Rosières-en-Santerre, le nord depuis les bourgs de Hallu, Chilly, Maucourt, Méharicourt.

Les **recommandations** paysagères sont les suivantes :

- créer un **parc éolien à géométrie lisible**,
- **porter attention aux bourgs les plus proches pour limiter les effets cumulés** (angle occupé par le projet, densité éoliennes, géométrie du parc) en particulier ceux du périmètre immédiat que sont Lihons, Chaulnes, Hallu, Chilly, Maucourt, Méharicourt, Rosières-en-Santerre pour lesquels le site ajoutera un nouveau parc éolien plus proche que les parcs existants et accordés inventoriés.

Le projet paysager est de **densifier le pôle éolien existant en prenant en compte les bourgs et en créant un nouveau parc éolien à géométrie simple et lisible s'appuyant sur l'axe donné par les routes RD337, RD39 et la voie ferrée.**



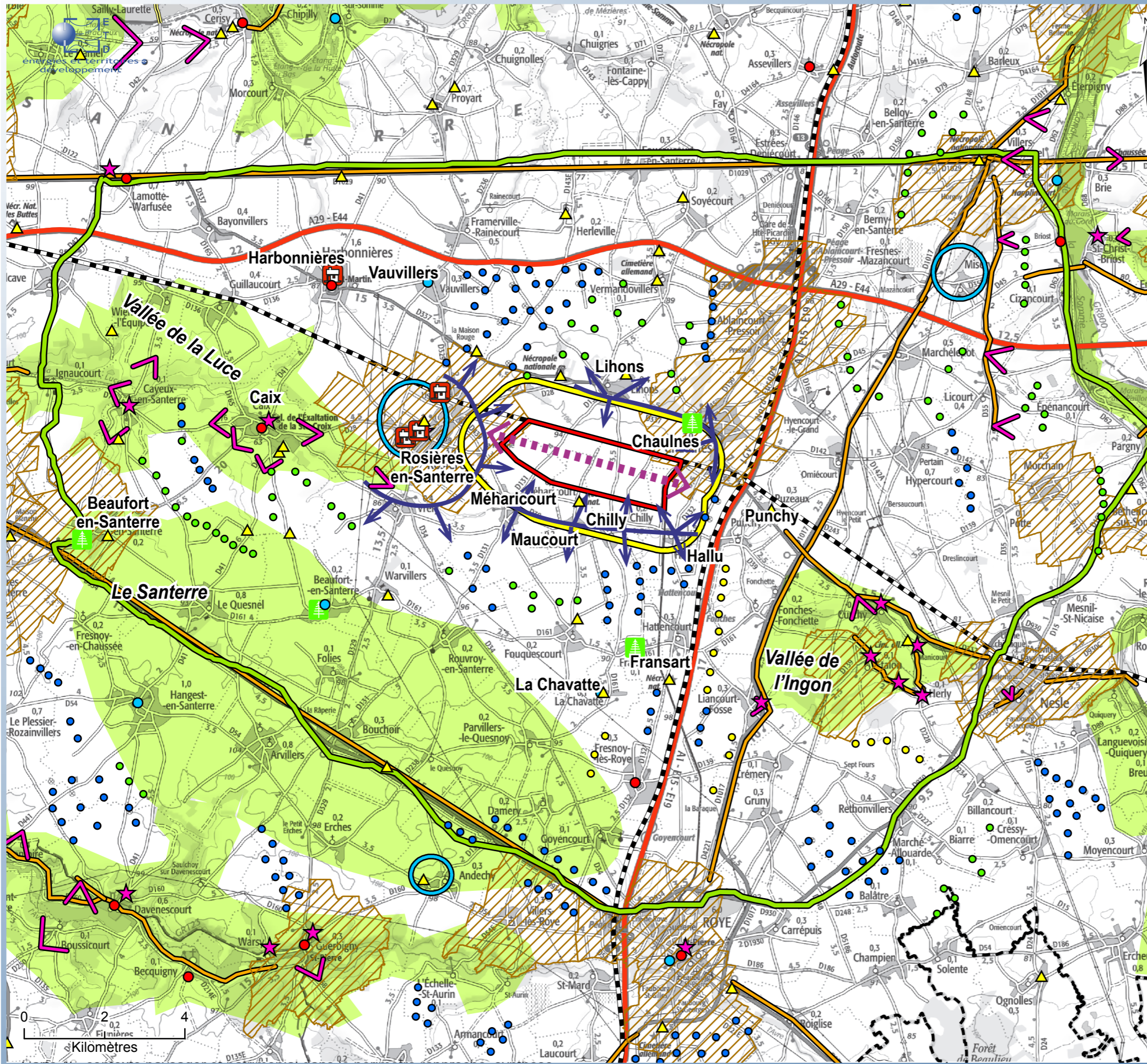
Thématique	Synthèse de l'état initial	Sensibilité (niveaux : très forte, forte, modérée, faible, très faible, nulle)
Contexte paysager	Site étudié localisé à l'est de Rosières-en-Santerre, dans le Santerre, paysage éolien existant sur un plateau quasi-plan de grandes cultures et ponctués boisements. Organisation de vues proches à lointaines sur le site depuis le plateau, avec les autres parcs éoliens.	<b>Modérée à très faible depuis les plateaux dans le périmètre éloigné, s'atténuant en s'éloignant.</b>
	Site en dehors des secteurs de patrimoine paysager, paysages emblématiques et zones d'enjeu en terme de vigilance patrimoniale définis dans le SRE qui sont principalement les vallées. Plateau du Santerre délimité par la vallée de la Somme au nord et à l'est, et par celle de l'Avre au sud et à l'ouest. Paysages de vallées plus boisées et aux vues courtes contrastant avec le plateau.	<b>Sensibilité très faible à nulle depuis les fonds des vallées du périmètre éloigné.</b>
	Habitat majoritairement groupé en bourgs répartis sur le plateau («villages-bosquets») et dans les vallées. Rosières-en-Santerre à l'ouest et Chaulnes à l'est bourgs majeurs les plus proches. Plusieurs axes routiers majeurs dont l'autoroute A1 et la ligne TGV à l'est du site étudié desservant les villes de l'aire d'étude.  Plusieurs parcs éoliens en exploitation déjà présents sur le plateau, dont à proximité du site étudié au nord, à l'est et au sud. Site s'inscrivant dans une zone entre les parcs existants et accordés, dans un secteur de densification de l'éolien (« zones favorables à l'éolien du pôle 1 du secteur B de l'ancien SRE de Picardie) avec une attention à porter à l'habitat proche (répartition des parcs, densité...). Site en effet perçu en avant-plan des parcs existants et accordés depuis les bourgs du périmètre immédiat (Lihons, Chaulnes, Hallu, Chilly, Maucourt, Méharicourt, Rosières-en-Santerre), induisant un nouveau site éolien plus proche. En s'éloignant, site se regroupant avec les parcs «Nord Rosières», de la Côte Noire et de la Haute Borne dans les vues d'ensemble.	<b>Sensibilité modérée à forte à l'échelle du périmètre rapproché par la proximité du site à d'autres parcs éoliens (effets cumulés depuis l'habitat proche).</b>
Sites patrimoniaux et touristiques	Site étudié éloigné des sites patrimoniaux protégés (église de Vauvillers monument le plus proche à environ 4 km). Aucun site touristique majeur dans le périmètre rapproché.	<b>Faible dans le périmètre éloigné</b>
	Site éloigné des sites patrimoniaux et touristiques majeurs, tous dans le périmètre éloigné (Péronne, Corbie, vallée de la Somme, secteur du Souvenir avec Villers-Carbonnel, le Hamel, Proyard).  Présence de cimetières militaires et sites commémoratifs notamment dans le coeur et le nord du périmètre d'étude. Cimetière militaire de Maucourt, seul dans le périmètre immédiat, avec des vues proches du site en regardant vers le nord. Site étudié en dehors de l'axe de la croix monumentale de ce cimetière. Autres sites de mémoire dans le périmètre rapproché, avec lecture du site étudié dans le paysage éolien existant depuis ceux offrant des vues ouvertes sur le plateau (exemple de la nécropole de Lihons).  Aucun site UNESCO dans le périmètre éloigné. Candidature UNESCO en cours des sites de mémoire, avec le cimetière et le mémorial de Villers-Carbonnel et le mémorial du Hamel dans le nord du périmètre éloigné, avec une sensibilité faible vis-à-vis du site étudié.  Vues fermées depuis les fonds des vallées, les centre-villes et centre-bourgs. Sensibilité très faible à nulle dans la découverte du patrimoine bâti en perception immédiate. Covisibilités avec les silhouettes bâties dans les vues d'ensemble depuis le plateau (sensibilité modérée depuis l'ouest d'Harbonnières et de Caix dans le périmètre rapproché). Vues lointaines du site étudié regroupé avec les autres parcs éoliens depuis les plateaux et le haut de versant nord de la Somme. Distance induisant cependant une faible emprise visuelle du site éolien étudié.  Site étudié en dehors des Zones de Présomption de Prescriptions Archéologiques inventoriées.	

Tableau 16. Synthèse de l'état initial



# CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL DANS LE PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ : SYNTHÈSE

Projet éolien du Chemin Croisé (Maucourt, Somme)



Site étudié sur le plateau du Santerre, paysage de grandes cultures et éolien, traversé par des infrastructures de communication majeures. Vues lointaines découpées en plans par les boisements ponctuant le plateau.

- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre immédiat (1 km autour de la ZPI)
- Périmètre rapproché
- Autoroute
- Voie ferrée
- Données de l'Atlas des paysages de la Somme**
- Ensemble paysager emblématique. Site étudié en recul des vallées.
- Site d'intérêt ponctuel (Rosières-en-Santerre, architecture de la Reconstruction et industrielle)
- ★ Point d'intérêt
- ↖ Point de vue
- Itinéraire de découverte

**Contexte éolien**  
Site étudié dans un paysage éolien existant, dans un secteur de densification de l'éolien avec une attention à porter à la saturation depuis l'habitat proche, site éloigné des secteurs à enjeux paysagers et patrimoniaux de l'ancien Schéma Régional Eolien de Picardie.

● ● ● Parc construit / accordé / en instruction

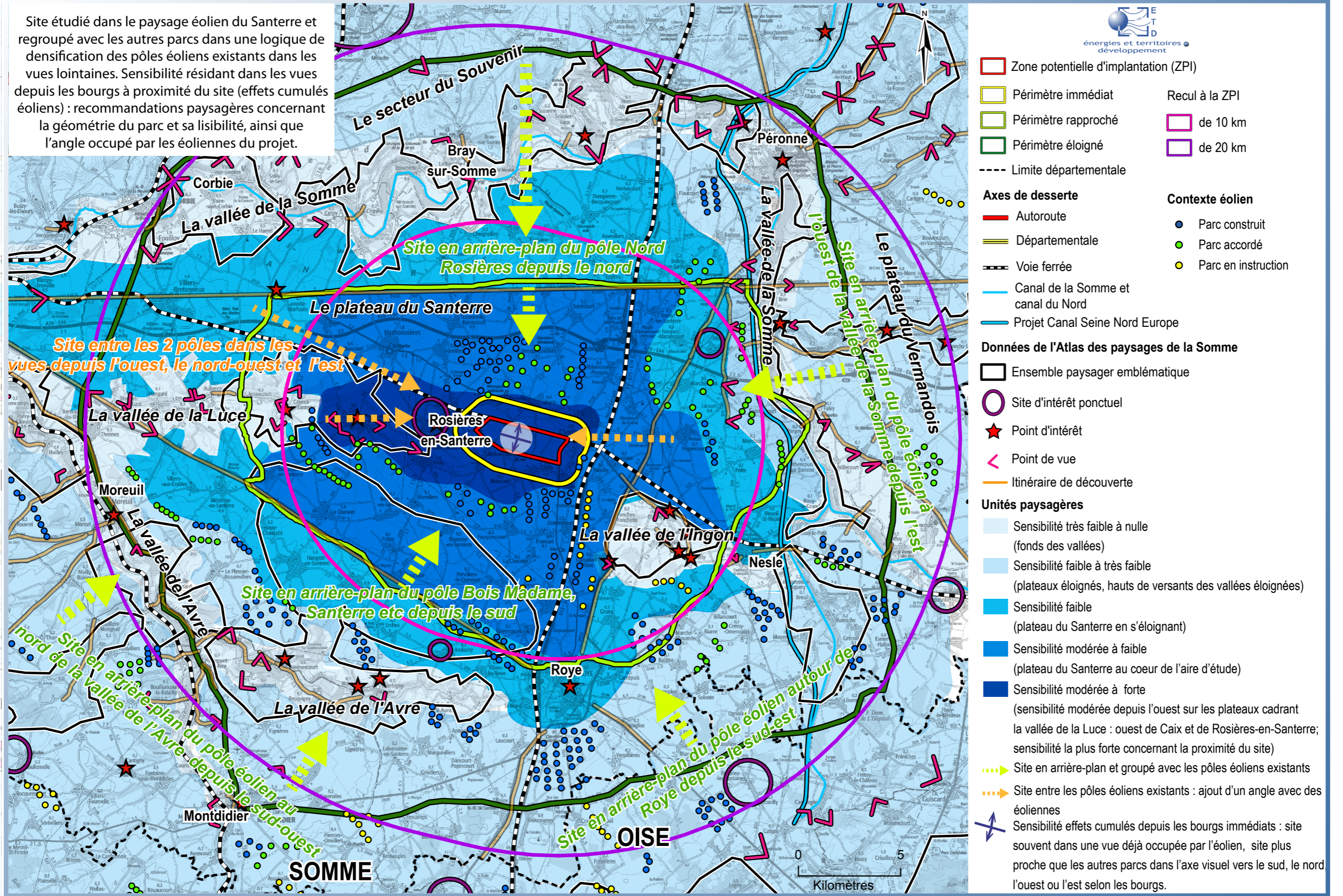
↗ **Sensibilité résidant dans les effets cumulés.**  
Vue proche (< 2 km) de parcs éoliens dans plusieurs angles de vue depuis les bourgs. Par sa localisation entre les parcs au nord de Lihons / Rosières et au sud de Méharicourt / Hallu, site étudié ajoutant un parc éolien plus proche par rapport aux autres parcs. Site hors des angles de respiration depuis les bourgs les plus proches, excepté son extrémité ouest (Chilly). Attention à porter aux bourgs proches, et à la lecture du projet (angle, densité, géométrie).

- ↖ Rechercher une géométrie simple et lisible s'appuyant sur l'axe des RD337 et RD39, et la voie ferrée
- Patrimoine protégé**
- Monuments classés
- Monuments inscrits
- Patrimoine non protégé** source: base Mérimée
- Patrimoine industriel
- Jardin
- ▲ Site de mémoire (inventaire non exhaustif, source : fond IGN). **Site étudié compris dans les vues d'ensemble sur le plateau avec les autres parcs éoliens depuis les lieux offrant des vues dégagées** (cimetière de Maucourt le plus proche).
- Données de l'Atlas des patrimoines - archéologie**
- ZPPA. Site étudié hors de ces zonages.



# CONTEXTE PAYSAGER ÉLOIGNÉ : SYNTHÈSE DES SENSIBILITES

Site étudié dans le paysage éolien du Santerre et regroupé avec les autres parcs dans une logique de densification des pôles éoliens existants dans les vues lointaines. Sensibilité résidant dans les vues depuis les bourgs à proximité du site (effets cumulés éoliens) : recommandations paysagères concernant la géométrie du parc et sa lisibilité, ainsi que l'angle occupé par les éoliennes du projet.



Sources : ETD, DREAL, Atlas des Paysages, Scan100 ©IGN, 2021.

Carte 47. contexte paysager éloigné, synthèse des sensibilités



# Volet paysager de l'étude d'impact

---

## II. Définition du projet



# II.1. Choix du site et recommandations

## II.1.1. Historique et choix du site

### Historique

Des données sur l'historique du projet sont comprises dans l'étude d'impacts générale. Quelques informations sont reprises ici.

Le schéma régional éolien, publié en 2012, a mis en évidence les zones favorables au développement de l'éolien en Picardie. Conformément à sa stratégie d'implantation progressive et successive, en adéquation avec les enjeux locaux, An Avel Braz a attendu la construction du Parc Eolien de Chilly Fransart aussi développé par An Avel Braz et mis en service en 2018, pour finaliser les études du Parc Eolien de Chemin Croisé en 2020.

### Choix du plateau du Santerre

An Avel Braz est présent depuis plus de 12 ans sur le plateau du Santerre. C'est donc naturellement que An Avel Braz souhaite poursuivre son développement sur ce territoire pour profiter des partenariats engagés avec les acteurs locaux, mutualiser les prestations de maintenance et continuer à offrir ses services aux acteurs publics de l'énergie.

An Avel Braz a eu à l'esprit dans le développement de son projet la sensibilité du secteur à la saturation visuelle due à la présence des parcs éoliens. Le plateau du Santerre a en effet depuis près de 20 ans été identifié comme un paysage propice à l'accueil des éoliennes. Ce paysage plat, aux vastes espaces d'agriculture intensive est un paysage de l'ordinaire, témoin discret de l'histoire des hommes et des femmes qui ont participé à l'histoire de France. Ce paysage très uniforme, avec ses motifs paysagers simples composés de bourgs solitaires, de champs et de rideaux d'arbres se prête effectivement à l'accueil des éoliennes, ces constructions sobres, uniformes, aérées et élancées.

En bientôt 20 ans l'industrie éolienne s'est superposée à l'industrie agricole, formant un étroit système économique. Certains territoires du plateau accueillent un tissu lâche d'éoliennes alors que d'autres sont plus denses ; les parcs demeurent néanmoins le plus souvent par petits groupes lisibles. A l'heure du repowering, certains parcs vont disparaître, d'autres se créer ce qui devrait permettre à l'avenir de conforter la qualité de ce paysage éolien.

Les éoliennes se font lointaines et discrètes depuis les sites reconnus des vallées et du Souvenir. Depuis les franges du plateau elles se font petites, et malgré leur densité, s'effacent dans la couture entre terre et ciel. Certaines percées visuelles à l'approche des pôles de densification, là où les rideaux d'arbres se font rares, peuvent toutefois paraître très marquées par l'éolien, presque trop industrielles. Ce caractère est renforcé lorsque des aménagements techniques sont également visibles (lignes aériennes, remblais de voie de chemin de fer). Ces cas demeurent rares mais pour le porteur de projet, il n'était pas envisageable de rajouter une dysharmonie par un mitage du paysage en s'installant dans ces territoires ouverts et sans éoliennes.

Le projet de paysage qui semble devoir s'affirmer pour le paysage futur du plateau est celui d'éoliennes lisibles depuis les perceptions dynamiques des axes routiers et les villages. Les parcs réussis sont ceux pour lesquels les éoliennes n'achoppent pas le regard : elles se disposent par groupes installés aléatoirement dans le panorama. Les groupes aérés sont organisés alternativement devant ou derrière un rideau d'arbres. A l'approche des villages, les éoliennes se mettent en scène par des projets plus structurants. Les parcs aux lignes droites et régulières permettent de composer des panneaux paysagers qui sont des signaux, des points forts pour ce paysage, révélateurs d'ambiances particulières. Ces projets créent des lieux repères : ils identifient et individualisent la silhouette d'un village ou les abords d'un cimetière militaire. En revanche les éoliennes savent s'effacer depuis le cœur des villages qui conservent ainsi l'identité de leurs espaces publics.

**An Avel Braz a donc priorisé une implantation entre des parcs existants pour conforter un pôle de densification, avec deux objectifs principaux :**

- **Eviter le mitage** du paysage,
- Contribuer à la recomposition du paysage du plateau en **recherchant la lisibilité des nouveaux projets éoliens** avec les motifs du plateau.

### Choix du site

Le choix du site par An Avel Braz s'est appuyé sur sa localisation dans **un secteur favorable (secteur B)** au développement de l'éolien de l'ancien **Schéma Régional Eolien (SRE) de Picardie**. Il est considéré comme «très approprié au développement de l'éolien» pour ses caractéristiques de plateau d'openfields et son éloignement aux sites patrimoniaux majeurs. C'est par ailleurs un secteur où la densification éolienne est souhaitée.

D'autres critères ont également guidé ce choix du site :

- Il est localisé sur la même zone que le Parc Eolien de Chilly Fransart, développé et exploité par la société An Avel Braz ;
- Il s'inscrit dans un secteur « très approprié au développement de l'éolien » (SRE) ;
- Il est situé au centre du pôle de densification éolien souhaité par le SRE ;
- Les communes d'accueil du site étudié sont sur la liste des communes favorables du SRE (Rosières-en-Santerre, Méharicourt, Maucourt, Chilly, Hallu, Chaulnes, Lihons) ;
- Les élus locaux sont favorables à l'implantation d'un nouveau parc sur cette zone ;
- Le site étudié est éloigné des secteurs patrimoniaux identifiés dans le SRE (patrimoine paysager, paysages emblématiques, vigilance patrimoniale) ;
- Les contraintes écologiques sont faibles sur le secteur ;
- Il n'existe pas de contraintes techniques rédhibitoires pour la construction d'un parc ;
- Le site est proche de postes sources permettant de se raccorder au réseau électrique ;
- Le potentiel éolien est bon.

(source: An Avel Braz)

## II.1.2. Recommandations paysagères

Dans ce contexte, **l'état initial paysager** a établi plusieurs **recommandations** avec pour objectif de créer un parc à géométrie simple et lisible tenant compte de l'habitat proche dans la logique de densification d'un pôle existant:

- les **vues proches depuis les bourgs du plateau notamment dans l'emprise visuelle du parc** depuis les bourgs localisés au nord (**Lihons**) et au sud (**Méharicourt, Maucourt, Chilly, Hallu**) qui sont concernés par la lecture du site étudié dans sa plus grande emprise,
- les vues proches **depuis l'ouest depuis Rosières-en-Santerre. L'extrémité ouest** du site est aussi **comprise dans l'angle de respiration depuis le bourg de Chilly.**
- la **géométrie du projet** (recherche d'une géométrie lisible) en s'appuyant sur l'axe des routes RD337, RD39 et de la voie ferrée.

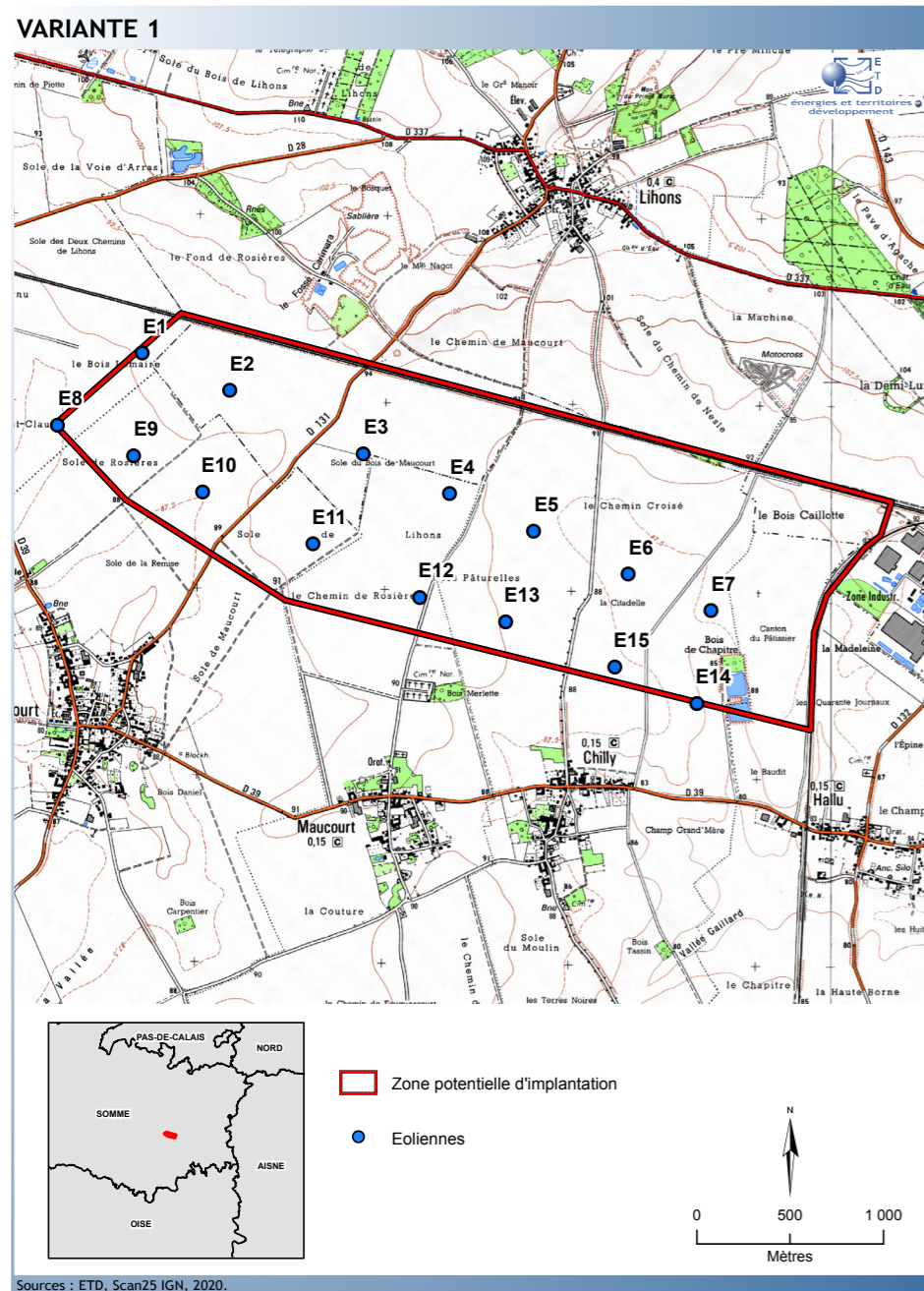


# II.2. Etude de variantes

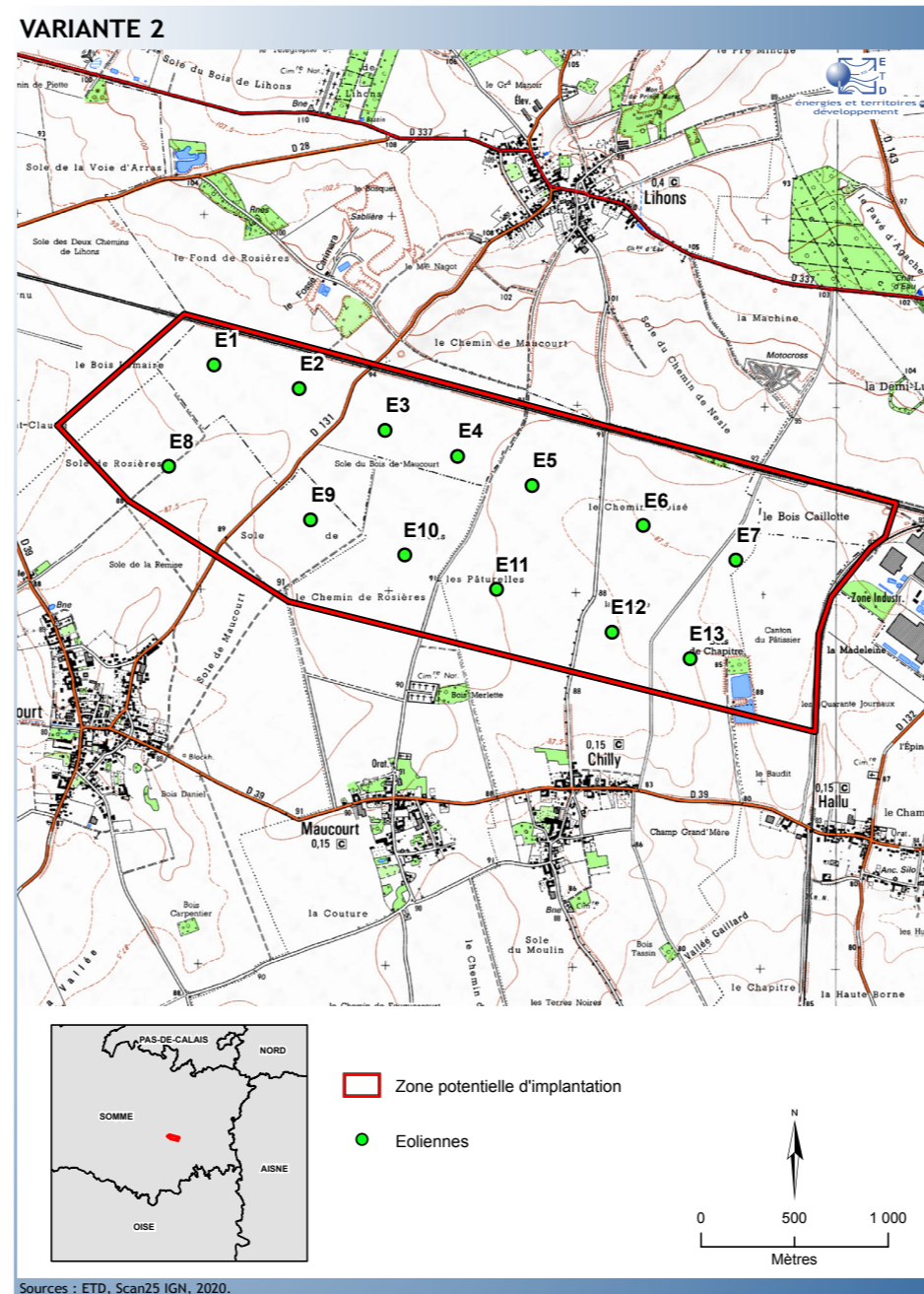
## II.2.1. Variantes étudiées

Trois variantes (cf. cartes ci-dessous) sont proposées par le porteur de projet avec des éoliennes de 160 m de hauteur totale maximale (mât de 97 m, rotor de 126 m). La géométrie de ces trois variantes est similaire, avec des lignes orientées est/ouest suivant l'axe de la voie ferrée délimitant le site au nord, ainsi que l'axe des routes RD337 et RD39.

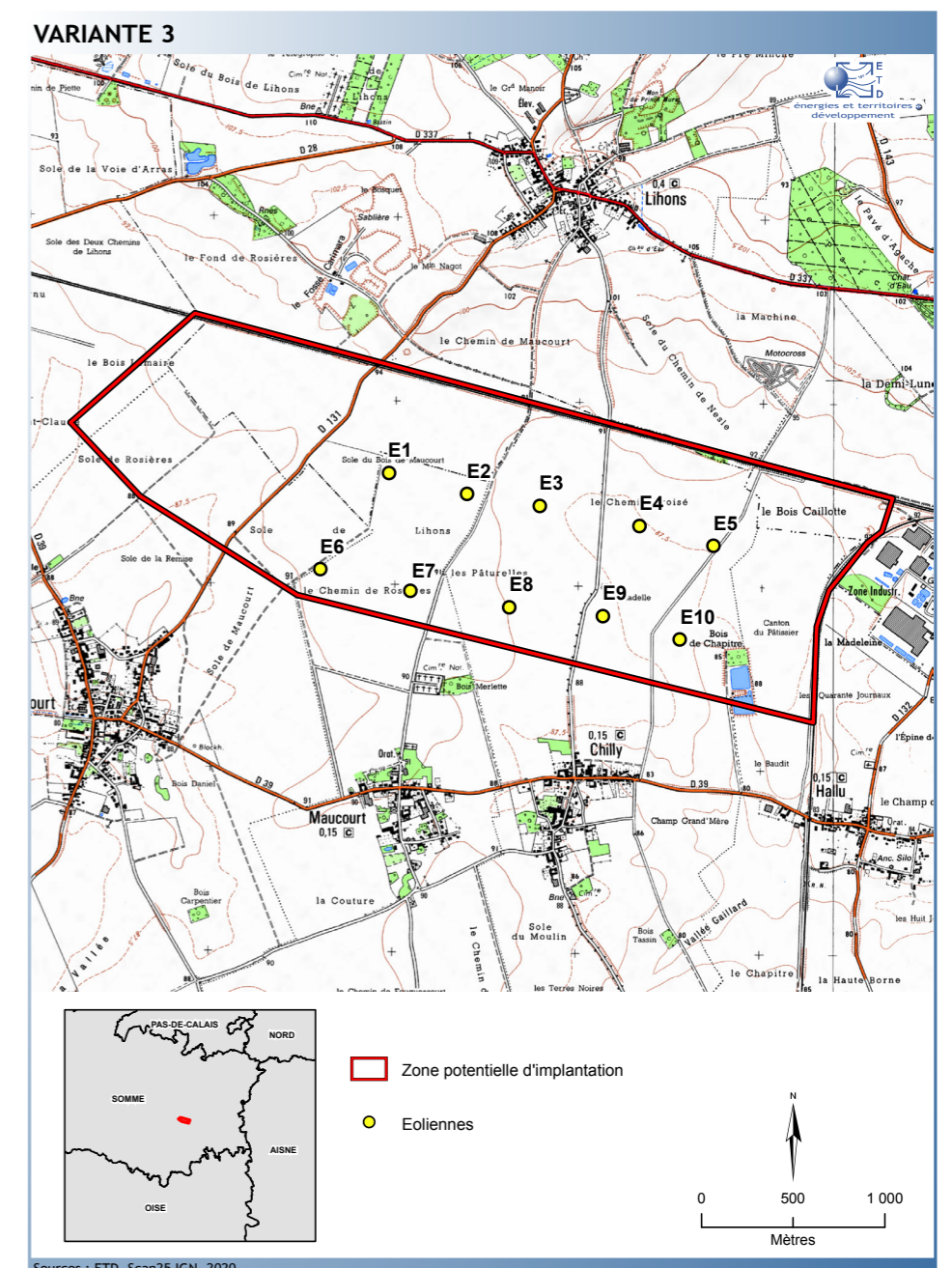
- **Variante 1** : composée de 14 éoliennes réparties en deux lignes parallèles de 7 éoliennes dans quasiment toute l'emprise est/ouest du site étudié. Il s'agit de la variante maximale.
- **Variante 2** : composée de 13 éoliennes réparties en deux lignes parallèles de 7 éoliennes au nord et 6 éoliennes au sud, dans une emprise est/ouest réduite par rapport à la variante 1.
- **Variante 3** : composée de 10 éoliennes réparties en deux lignes parallèles de 5 éoliennes, dans une emprise est/ouest réduite par rapport aux variantes 1 et 2. Cette variante ne comprend pas d'éoliennes dans l'ouest du site étudié.



Carte 48. Variante 1



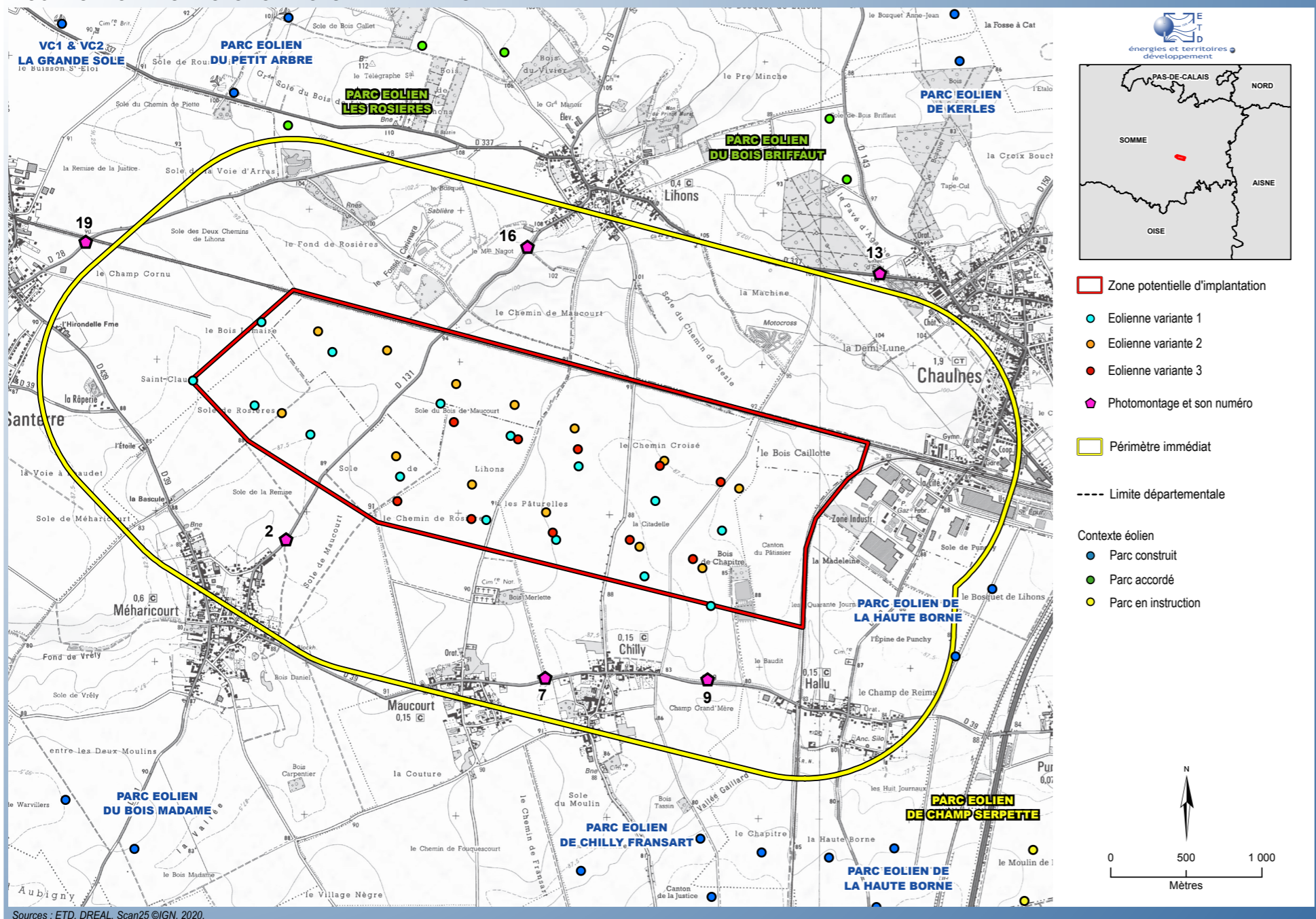
Carte 49. Variante 2



Carte 50. Variante 3



## LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES DE VARIANTES



Carte 51. Localisation des photomontages de variantes

## II.2.2. Photomontages des variantes

Des **photomontages** de ces variantes (cf. carte de localisation ci-contre) sont réalisés avec des éoliennes par la société Pictures & Co à l'aide du logiciel Windpro avec le modèle d'éolienne Vestas V126 de 160 m de hauteur totale. Ils sont présentés ci-après dans un angle de 180° (découpé en deux panoramas à 90°).

Ces photomontages sont choisis en réponse aux sensibilités de l'état initial pour préciser l'emprise est/ouest du projet dans les vues immédiates depuis les bourgs au nord et au sud, et l'effet du recul vers l'est par rapport au bourg de Rosières-en-Santerre.

- **PM2 depuis la sortie nord de Méharicourt sur la RD131, PM7 entre les bourgs de Maucourt et Chilly sur la RD39, PM 9 entre les bourgs de Chilly et Hallu sur la RD39** avec pour objectif de rendre compte de la vue immédiate des éoliennes depuis ces bourgs proches au sud du site, avec l'ensemble éolien au nord de Rosières-en-Santerre et Lihons en arrière-plan (vue vers le nord),

- **PM13 depuis la sortie ouest de Chaulnes sur la route principale RD337 et PM 16 à la sortie sud de Lihons sur la RD131** avec pour objectif de rendre compte de la vue immédiate des éoliennes depuis ces bourgs proches au nord-est et au nord du site, avec l'ensemble éolien au sud de Chilly et Maucourt en arrière-plan (vue vers le sud : parcs de la Côte Noire, de la Haute Borne, du Bois Madame, du Santerre),

- **PM19 depuis la sortie est de Rosières-en-Santerre sur la RD28** afin de rendre compte de la perception du site depuis ce bourg proche à l'ouest.



## Photomontage 2. sortie nord de Méharicourt sur la RD131 - variante 1



Photomontage de la variante 1 - panorama à 90° vers le nord-ouest et le nord



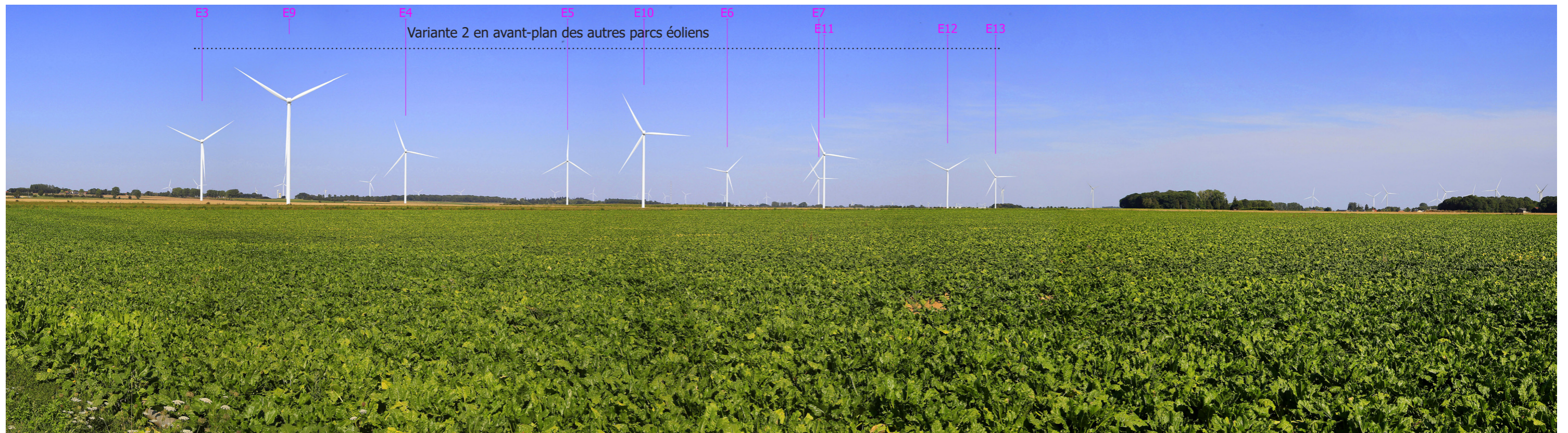
Photomontage de la variante 1 - panorama à 90° vers le nord et le nord-est



## Photomontage 2. sortie nord de Méharicourt sur la RD131 - variante 2



Photomontage de la variante 2 - panorama à 90° vers le nord-ouest et le nord



Photomontage de la variante 2 - panorama à 90° vers le nord et le nord-est